



# ÉLÉMENTS CLÉS D'UN PROTOCOLE D'ÉCOLE

## LE RÔLE DE L'ÉCOLE



INTERNATIONAL CONSORTIUM  
ON SELF-INJURY IN  
EDUCATIONAL SETTINGS

# ÉLÉMENTS CLÉS D'UN PROTOCOLE D'ÉCOLE

- 1 **Définissez les rôles et les responsabilités** de tout le personnel de l'école pour détecter et répondre de manière appropriée à l'automutilation.
- 2 La personne de contact doit recevoir une **formation** sur l'automutilation afin de coordonner tous les aspects de la gestion des cas pour les élèves qui signalent des actes d'automutilation. Il est également important que tout le personnel de l'école reçoivent des **informations** sur l'automutilation.
- 3 La personne de contact doit souligner l'importance de s'adresser à elle lorsque quelqu'un soupçonne qu'un élève s'automutile. L'importance de l'orientation directe est nécessaire pour des raisons de confidentialité.
- 4 La personne de contact est responsable du **suivi** d'un étudiant soupçonné de s'être automutilé.
- 5 La personne de contact doit également être à la **disposition du personnel de l'école**. Une aide supplémentaire peut être nécessaire.
- 6 La personne de contact procède à une première évaluation des risques afin d'identifier tout risque de suicide.
  - Sur la base de l'évaluation des risques, la personne de contact doit déterminer l'étape suivante. L'évaluation des risques peut être placée sur un continuum. A une extrémité du continuum se situent les élèves où un risque imminent de suicide est présent et où une hospitalisation immédiate peut être nécessaire. À l'autre extrémité du continuum se situent les élèves où un risque faible est identifié, avec quelques incidents d'automutilation superficielle.
  - L'élève doit ensuite être suivi au sein de l'école pour explorer des alternatives plus saines.

